Wereld van Warm

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Land van Wezembeek-Oppem (Forum)

Version du 01.07.2025

Garderie Land van Wezembeek-Oppem (Forum)
Adresse : Ter Meerenlaan 1, 1970 Wezembeek-Oppem
Adresse e-mail : administratie@wereldvanwarm.be
Téléphone : +32 487 66 86 44

Wereld van Warm

Table des matières

Bienvenue 4
Introduction 5
L'organisateur 6
Le lieu de garde d'enfants 6
Jours et heures d'ouverture : 6
Jours de fermeture 6
Accessibilité du lieu de garde d'enfants en cas d'urgence 7
Coordonnées de Kind en Gezin, Agence Grandir 8
La politique 8
Mission et vision 9
Notre mission 9
Notre vision 10
Jouer, découvrir, grandir à l'extérieur : explication supplémentaire 13
Horaire quotidien 17
Nutrition 18
Dormir en crèche 18
Implication et participation des familles 19
Évaluation du fonctionnement et de la satisfaction 19
Consultation et communication avec les familles 20
Prix de la garde d'enfants 21
Prix journalier 21
Règles de priorité 23
Frais supplémentaires pour la garde d'enfants 23
Enlèvement tardif 24
En cas de modification du prix de revient de la garde d'enfants 24
Inscription 25
Plan de soins individualisé 26
Droits de la famille 27
Wendagen 27
Allaitement 30
Formulaires et autres 30
Amener et récupérer votre enfant 30
Maladie ou accident de l'enfant 31

Utilisation de médicaments 33
Sécurité 36
Politique antitabac 37
Absence de l'enfant 37
Plaintes 38
Vie privée 39
Attestation Fiscaal 41
Assurance 41
Permis de croissance 42
Fiche d'information de l'enfant 43
Modifications du règlement intérieur 44
Conditions résolutoires 45
Finalement 45

Bienvenue

Cher(s) parent(s) et chers enfants,

Bienvenue dans notre pépinière ! Nous sommes très heureux que vous ayez choisi notre garderie comme un lieu où votre enfant peut grandir et se développer. Nous faisons de notre mieux pour stimuler et défier votre enfant d'une manière qui convient à son âge et à son stade de développement.

La confiance est une valeur cruciale pour nous. Nous comprenons que vous nous confiez la chose la plus importante dans votre vie : votre enfant. Nous nous engageons donc à gagner et à conserver votre confiance chaque jour.

L'implication est une évidence pour nous. Nous voulons que vous vous sentiez impliqué dans notre garderie et dans le développement de votre enfant.

Nous aimons créer une atmosphère chaleureuse et personnelle dans laquelle tout le monde se sent le bienvenu et
Nous pensons qu'il est important de bien prendre soin de votre enfant ainsi que de vous en tant que parents.
Nous souhaitons être un partenaire fiable et solidaire et sommes toujours ouverts aux questions et aux commentaires.

Nos employés sont également importants pour nous. Nous prenons bien soin d'eux, pour qu'ils puissent travailler avec plaisir et enthousiasme, se sentir valorisés et se développer.

Enfin, nous nous efforçons de créer une garderie qui est bonne pour notre communauté et pour le monde. Nous enseignons aux enfants des valeurs telles que la durabilité, le respect de la nature et la diversité culturelle.

Nous espérons que vous vous sentirez chez vous chez nous et nous nous réjouissons d'une agréable collaboration.

Avec mes salutations chaleureuses,
L'équipe de Land van Wezembeek-Oppem (Forum)

Introduction

Avant d'expliquer notre règlement intérieur, nous aimerions expliquer ce qu'est le règlement intérieur et quelle valeur nous lui attachons pour une coopération agréable, dans l'intérêt de votre enfant.

Le règlement intérieur est un document général établi par l'organisateur de l'accueil des enfants. Il contient des règles et des lignes directrices qui ont été élaborées pour guider les affaires quotidiennes de nos services de garde. Grâce à cela, nous souhaitons établir une base solide pour une bonne coopération dans laquelle vous, en tant que parent, et le personnel de la garde d'enfants avez une idée claire des attentes, des procédures et des normes de comportement qui s'appliquent au sein de la garde d'enfants.

Le règlement intérieur contient divers sujets, tels que les heures d'ouverture, les heures de dépôt et de retrait, les règles de sécurité, les exigences en matière d'hygiène, les règles concernant les médicaments, les directives diététiques, etc.

Cela crée un environnement sûr et structuré dans lequel les enfants peuvent grandir, se développer et apprendre de manière optimale.

Avec ce règlement intérieur, nous essayons d'assurer, dans la mesure du possible :

- Clarté : En tant que parent, vous savez à quoi vous attendre et quelles normes de comportement s'appliquent à vous en tant que parent et à votre enfant.

- Cohérence : La réglementation garantit que tous les parents et employés sont traités de la même manière et que les règles sont suivies de la même manière.

- Sécurité et bien-être : Les réglementations contiennent des réglementations relatives à la sécurité et à la santé, telles que la sécurité incendie, les règles d'hygiène et la politique en matière de médicaments.

- Coopération : le règlement fournit un cadre commun dans lequel vous, en tant que parent et employés, pouvez communiquer, discuter des problèmes et travailler ensemble au développement de l'enfant.

Nous vous demandons de lire attentivement le règlement intérieur. En respectant la réglementation, vous contribuez à un environnement positif et sécuritaire pour tous les enfants de la garderie. De plus, nous aimerions que vous posiez des questions et que vous vous assuriez de discuter de toute préoccupation avec nous, afin de nous assurer que tout le monde est sur la même longueur d'onde et que le bien-être des enfants est garanti.

À la fin, le règlement intérieur est signé pour « réception et connaissance » par la personne qui a pris connaissance de l'accord écrit. Cette personne est « le titulaire du contrat ». Habituellement, c'est la famille. En signant le règlement intérieur, le titulaire

du contrat déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et en connaître le contenu.

Les dispositions qui diffèrent d'un enfant à l'autre, telles que le plan de garde convenu, ne sont pas prévues dans le règlement intérieur, mais dans l'accord écrit entre l'organisateur et la famille.

L'organisateur

L'organisateur du lieu d'accueil est :

Land van Wezembeek-Oppem BV
Numéro d'entreprise : 0804.274.411
Siège social : Ter Meerenlaan 1, 1970 Wezembeek-Oppem
Responsable : Karen Ruelens
Émail: karen@wereldvanwarm.be
Téléphone : +32 496 35 37 40

Le lieu de garde d'enfants

Land van Wezembeek-Oppem (Forum)
Adresse : Ter Meerenlaan 1, 1970 Wezembeek-Oppem
Courriel : verantwoordelijke.wezembeek@wereldvanwarm.be
Tél. : +32 487 66 86 44

Jours et heures d'ouverture :

Lundi	7 h 00 à 18 h 00
Mardi	7 h 00 à 18 h 00
Mercredi	7 h 00 à 18 h 00
Jeudi	7 h 00 à 18 h 00
Vendredi	7 h 00 à 18 h 00

Jours de fermeture

Notre service de garde d'enfants ferme quelques jours par an en raison des jours fériés, des jours de pontage, des congés collectifs et des journées de formation conjointes.
L'année de signature du règlement intérieur sera automatiquement inscrite dans ce tableau.
Attention : Ces jours de fermeture sont ajustés aux dates correctes chaque année et vous recevrez chaque année un nouvel aperçu des jours de fermeture.

La crèche est fermée le week-end les samedis et dimanches.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des jours de fermeture :

2025

Une pièce jointe est fournie par e-mail chaque année.

Accessibilité du lieu de garde d'enfants en cas d'urgence

Qu'est-ce qu'une urgence ?
Si vous souhaitez signaler de toute urgence que votre enfant est atteint d'une maladie contagieuse.
Si vous remarquez le soir que votre enfant se blesse ou se comporte différemment, et que vous avez des questions à ce sujet. Ensuite, nous serons heureux de vous aider avec beaucoup d'attention et de soin. S'il y a un rapport urgent, appelez dans cet ordre :

1. Point de contact administratif (pendant les heures d'ouverture) :

   Land van Wezembeek-Oppem (Forum)
   Numéro de téléphone de la crèche : +32 487 66 86 44

2. Responsable (en dehors des heures d'ouverture) :

   Karen Ruelens
   Téléphone : +32 496 35 37 40
   Courriel : karen@wereldvanwarm.be

Coordonnées de Kind en Gezin, Agence Opgroeien

Kind en Gezin, Agence Opgroeien
Adresse : Avenue de la Porte de Hal 27, 1060 Bruxelles
Ligne téléphonique pour Kind en Gezin : 078 150 100

Vous pouvez également joindre Kind & Gezin via le formulaire de contact sur le site web de Kind en Gezin : http://www.kindengezin.be/formulieren/contact.jsp

Vous pouvez demander nos rapports d'inspection via le lien ci-dessous :
Rapports d'inspection - Care Inspectorate | Ministère du bien-être social, de la santé publique et de la famille (departementwvg.be)

Nous sommes sous la supervision de Kind en Gezin. Ils nous ont fourni un certificat de supervision. Cela signifie que nous avons réuni toutes les conditions pour prendre en charge les enfants dans notre garderie.

La politique

Un environnement chaleureux dans lequel nous laissons chaque enfant explorer le monde pour élever ensemble les citoyens du monde de demain dans une communauté chaleureuse et connectée.

- **Environnement chaleureux**
  dans lequel l'enfant peut découvrir le monde.
- **Une communauté chaleureuse**
  dans lequel nous soutenons les parents et travaillons ensemble sur l'avenir de chaque enfant.
- **Employeur** chaleureux
  qui prend soin de son personnel : implication, bonnes conditions de travail et participation.
- **Monde chaud**
  dans lequel des projets sociaux et sociaux font partie du fonctionnement de la crèche.

Dans le cadre de notre politique, nous aimons offrir autant de moments de jeu en plein air que possible et nous travaillons sur la durabilité. Pendant les repas, nous nous concentrons sur une alimentation saine et variée et créons une atmosphère positive et détendue autour des repas. Nous attachons également une grande importance à la participation des parents.

Mission et vision

Notre mission

Offrir à chaque enfant un foyer chaleureux dans lequel le bonheur est central. C'est le monde de la chaleur.

Chaque crèche colore sa propre identité mais avec les mêmes valeurs chaleureuses. Pour ce faire, nous créons un environnement sûr et stimulant dans lequel chaque enfant peut être lui-même. Ils ont la possibilité de grandir et d'apprendre selon leur propre rythme et leurs besoins individuels.

Le monde que nous voulons créer pour eux est plein d'aventures. Ensemble, nous explorerons tous les aspects du monde. Nous y impliquons la nature, l'art, la culture et la littérature. Pour ce faire, nous organisons des activités du point de vue des enfants afin de pouvoir continuer à les stimuler.

Nous pensons que la diversité s'inscrit parfaitement dans ce domaine. Nous aimons transmettre cette valeur afin que nos enfants puissent plus tard découvrir et façonner le monde en toute confiance et en toute confiance. Nous leur permettons de faire l'expérience que le changement fait partie intégrante de la vie.
Nous pensons également qu'il est important de prendre soin de notre personnel. Après tout, ce sont nos employés qui s'occupent de nos enfants et les guident dans leur développement. C'est pourquoi nous nous efforçons d'atteindre un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée et offrons à nos employés le soutien et la formation nécessaires. De plus, nous offrons un environnement de travail positif dans lequel le travail d'équipe et la communication ouverte sont centraux

Enfin, nous pensons aussi qu'il est important de prendre soin des **parents**. Nous comprenons qu'être parent n'est pas toujours facile et nous sommes heureux de soutenir les parents avec leurs questions et leurs défis parentaux. Nous proposons donc différentes formes d'accompagnement parental, autour de l'éducation et du développement. Nous organisons des soirées pour les parents, des conversations individuelles avec notre personnel pédagogique et des ateliers sur divers sujets. Vous en serez informé en temps utile.

Nous pensons qu'il est important de construire et de maintenir une relation chaleureuse avec les parents. Nous apprécions les commentaires et les suggestions des parents afin que nous puissions optimiser nos services. Une communication honnête et ouverte est indispensable pour nous.

Nous voulons faire tout cela dans un environnement soudé et surtout chaleureux.

Notre vision

« Moi et l'autre »

Nos assistantes maternelles veillent à ce que les enfants puissent se « voir », au sens propre comme au sens figuré. Pour ce faire, nous construisons un mur familial, écoutons de la musique qui est également écoutée à la maison et visualisons des images dans lesquelles les enfants se reconnaissent. Cela crée un sentiment d'inclusion et d'acceptation, où tous les aspects de leur identité sont valorisés.

Remarquer à la fois les similitudes et les différences entre eux-mêmes et les autres aide à mieux comprendre leur propre identité et comment ils peuvent se rapporter aux autres. À Land van Wezembeek-Oppem, toutes les émotions des enfants sont autorisées, de cette façon ils se sentent vus et compris. Nos superviseurs nomment et répondent aux signaux des enfants, ils apprennent qu'il est tout à fait normal de vivre à travers leurs sentiments. Par exemple, nous fournissons un endroit où ils peuvent se retirer pour se déstimuler tranquillement.

De plus, nous attachons une grande importance au renforcement positif, dans le respect du rythme et de l'identité de chaque enfant. Cela crée la confiance en soi et la croyance en ses propres capacités et en celles des autres. Les enfants peuvent faire face à des situations nouvelles et inattendues et, si nécessaire, sont soutenus par nos encadrants.

Nous voulons donner aux enfants la possibilité de grandir dans leur développement social. Par le jeu et l'interaction, les enfants apprennent à se comporter vis-à-vis des autres enfants et de la guidance. Nos superviseurs encouragent cela, par exemple, en utilisant du matériel qui encourage le travail d'équipe. Les enfants peuvent choisir de participer à une activité ou non. Nous avons conçu l'aménagement de nos espaces pour que nos enfants puissent se retirer en groupes de deux ou trois, tout en étant surveillés en permanence par un système visuel et auditif. Cela crée la possibilité d'une interaction intense.

De plus, nos encadrants aident les enfants à négocier dans les conflits et leur apprennent à se mettre à la place des autres. De cette façon, ils jettent les bases d'une interaction réussie avec les autres.

Dans notre crèche, nous attachons également une grande importance à la création d'un sentiment de connexion entre les enfants et le groupe de vie. Un exemple de cela est l'utilisation d'un livre de souvenirs dans lequel sont enregistrés des moments des enfants pendant leur séjour, tels que le chant, la danse, l'artisanat et les jeux ensemble à l'extérieur. Le livre offre des souvenirs visuels des moments amusants et éducatifs que les enfants partagent ensemble.

À travers des activités, nous offrons à nos enfants un lien avec le quartier, la société, la nature et le monde qui les entoure et ils sont encouragés à s'en occuper également. Par exemple, ils apprennent à aider, à rendre les autres heureux ou à les réconforter. De

cette façon, ils développent progressivement une compréhension de ce qu'implique une société inclusive, démocratique et durable. Nous encourageons nos enfants à prendre des initiatives et à agir en relation avec leur environnement et les autres. Ils sont considérés comme de petits entrepreneurs.

Les enfants apprennent à s'attaquer aux choses pour atteindre leurs objectifs et apprennent à persévérer. Grâce à cette autonomie offerte, les enfants développent davantage leur curiosité et leur persévérance. Par exemple, nous changeons régulièrement les matériaux de notre aire de jeux. Nous correspondons toujours aux matériaux ou aux intérêts de notre groupe. Cela nous permet de créer une atmosphère dans laquelle les enfants peuvent jouer et explorer sans être dérangés et pendant une plus longue période.

« Corps et mouvement »

Au cours de leur « carrière chaleureuse », les enfants subissent un grand développement physique. Nous les soutenons dans cette démarche en leur donnant de nombreuses occasions de découvrir leur corps et leurs possibilités de mouvement dans diverses situations. Ceci aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Nous pensons qu'il est important que les enfants puissent jouer tous les jours, aussi bien nos crawlers que les tout-petits.

Nous aimons jouer dehors pour que chaque enfant puisse découvrir la nature (entendre le chant des oiseaux, voir les nuages, sentir l'herbe) et avec la devise : la vie n'attend pas que l'orage se calme, mais apprenne à danser sous la pluie. Nous cueillons des fleurs, apprenons à nous déshabiller, à leur laver les mains et à nous faire face après le dîner. Bref, ils participent activement aux situations de soins et d'alimentation et apprécient de pouvoir aider dans ces activités quotidiennes. Nous fournissons des os et des imperméables à la garderie afin que le parent n'ait pas à se soucier des vêtements et/ou des chaussures trop sales.

Par exemple, ils apprennent à se tenir debout, à marcher, à danser et à bouger sur de la musique. Ils auront l'occasion de jouer avec de (gros) appareils d'exercice tels que des ballons, des vélos et du matériel d'escalade. L'énergie doit circuler et c'est pourquoi nous pensons qu'il est important de prévoir suffisamment d'espace pour que les enfants puissent faire de l'exercice tous les jours afin qu'ils puissent profiter pleinement de leurs propres compétences.

Nous encourageons nos enfants à explorer différents types de matériaux pour renforcer et affiner leur prise sur l'environnement, tels que les livres froissés, la pâte à modeler, l'argile, la laine, la peinture, les autocollants et les crayons.

« Communication et expression »

Les enfants sont encouragés à communiquer entre eux et avec les adultes dans un environnement riche en langage et en défis. L'encadrant s'adresse toujours personnellement aux enfants à leur niveau, mais enrichit également leur langage. Les

enfants aiment les histoires, les chansons, les poèmes et apprennent de nouveaux mots et expressions. Ils sont encouragés à exprimer leurs sentiments, leurs pensées et leur imagination, et sont valorisés et soutenus dans le processus. Grâce à cette forme d'expression, ils développent une meilleure compréhension du monde.

Nous pensons qu'il est important de laisser les enfants grandir dans un environnement où nous les initions à une diversité d'expressions. Pour ce faire, nous écoutons de la musique dans différentes langues et genres musicaux tels que le jazz, le classique, le rock, la pop et les chansons pour enfants. Parce que chaque enfant a une place dans sa culture, il se sent respecté. Cela garantit automatiquement la sûreté et la sécurité.

Nous veillons à organiser des activités dans lesquelles les enfants peuvent interagir avec nous de manière créative. Par exemple, nous les laissons dessiner, construire, peindre, jouer avec le sable/l'eau/la mousse. Nous dansons, chantons, bougeons, faisons de la musique ou jouons au théâtre. De cette façon, les enfants traitent des choses significatives et peuvent les partager avec d'autres.
En ayant l'œil sur cela, en le remarquant efficacement, ils en profitent à différents niveaux, ce qui mènera finalement à un plus grand sentiment de bonheur et à une plus grande résilience.

« Explorer le monde »

Nous pensons qu'il est important que les enfants apprennent à découvrir le monde qui les entoure. Nous voulons stimuler tous les sens et enseigner aux enfants les propriétés des matériaux, la technologie et leur environnement. Ils découvrent comment fonctionne le monde qui les entoure. À l'aide de matériaux et de jouets, nous donnons aux enfants l'occasion de découvrir, de faire des liens et d'estimer ce qui va se passer.

L'emploi du temps quotidien est également structuré, ce qui rend l'environnement en partie prévisible et compréhensible pour eux. Les enfants s'intéressent souvent aux modèles de la routine quotidienne, aux histoires et aux jeux. Par exemple, nous commençons invariablement notre matinée par un moment de bienvenue. Nous disons qui est là, ce que nous allons faire, nous regardons dehors et nous observons le temps, etc.

Nous donnons également aux enfants la possibilité de faire face à leur environnement physique de manière créative. De cette façon, les enfants peuvent compléter les jouets du coin des poupées avec des jouets qu'ils collectent dans d'autres coins de jeu. Afin de réaliser un jeu stimulant.

Nous donnons aux enfants l'occasion de connaître la société et comment la société est organisée. Pour cela, nous proposons des activités telles que faire du vélo ensemble dans notre jardin, regarder comment les ordures sont collectées, remarquer le camion et les véhicules qui passent ensemble, voir l'avion dans le ciel ensemble, faire connaissance avec l'ambulance et les pompiers, jouer au magasin ou « cuisiner » ensemble, « faire la vaisselle » dans la cuisine. Nous proposons également des activités sur le thème de la

santé. Par exemple, nous imitons le fait d'aller chez le médecin et de découvrir le kit de soins du médecin.

Nous pensons également qu'il est important de mettre en valeur les différentes habitudes, valeurs, rituels, célébrations et traditions. Par exemple, nous décorons la pièce quand c'est l'Aïd al-Fitr, Noël et Sinterklaas, entre autres.

Nous veillons à ce que l'enfant apprenne à connaître une diversité de familles, de personnes et de mœurs. Par exemple, nous proposons des livres de lecture qui mettent l'accent sur la diversité dans les familles et il y a aussi de la diversité dans les jouets (par exemple, des poupées avec différentes couleurs de peau ou des lunettes). Grandir dans un monde chaud, où ils participent à des projets sociaux tels que la conservation de la nature et la tolérance dès leur plus jeune âge.

Jouer, découvrir, grandir à l'extérieur : explication supplémentaire

Dans le merveilleux voyage de la croissance, jouer à l'extérieur est un merveilleux moyen pour les bébés et les tout-petits d'explorer le monde qui les entoure et de se développer. Plus tôt dans notre vision, nous avons indiqué l'importance de jouer à l'extérieur et nous comprenons bien qu'en tant que parent, vous avez des questions à ce sujet ou que vous soyez un peu inquiet.

Pourquoi pensons-nous qu'il est si important de jouer à l'extérieur ?

Santé physique

Commençons par l'élément le plus important de leur bien-être : leur santé physique. La brise douce, les rayons du soleil qui réchauffent leur peau, contribuent au bon développement de l'organisme. La vitamine D naturelle qu'ils absorbent de la lumière du soleil renforce non seulement leurs os, mais favorise également un système immunitaire fort, qui est un protecteur contre les maladies et les affections.

Sens

Le monde extérieur est une palette colorée de textures et de sons qui stimulent et affinent leurs sens. Sentir le sable entre leurs petits doigts, écouter le bruissement des feuilles et voir des fleurs vibrantes - tout cela nourrit leur curiosité et aide à développer leur perception sensorielle.

Motricité

Tout en se déplaçant de manière ludique, les bébés et les tout-petits renforcent secrètement leur motricité. Grimper par-dessus des obstacles bas, donner des coups de pied dans l'herbe et/ou une feuille entre les doigts ou les mains sont un entraînement

pour leur motricité globale et fine. Ces activités contribuent non seulement à la force et à la coordination, mais aussi à la confiance en soi et au sentiment d'indépendance.

Croissance sociale

Mais ce n'est pas tout : jouer à l'extérieur développe également la croissance sociale, par exemple en partageant un bac à sable, en riant pendant une partie de chat et en développant de l'empathie en jouant ensemble. Ces interactions précieuses jettent les bases de solides compétences sociales et d'un sentiment d'appartenance aux autres.

Pourquoi nous comprenons les préoccupations, mais nous pouvons vous rassurer :

Par temps froid :

Il y a parfois le malentendu que vous tombez malade à cause du froid et/ou de la pluie. Mais heureusement, ce n'est pas tout à fait correct. Vous ne tombez pas malade à cause du froid et/ou de la pluie, mais à cause des germes. S'il fait froid dehors, nous le chauffons à l'intérieur. Les germes aiment la chaleur, ils se multiplient et restent mieux en vie dans la chaleur. Si nous sortons plus souvent, les germes ne peuvent pas survivre ou peuvent survivre moins bien. Pour cette raison, nous assurons une ventilation suffisante et aérons régulièrement les espaces intérieurs.

S'il fait très froid ou si votre corps est très froid, le corps utilise plus d'énergie pour se réchauffer. De ce fait, le corps, et aussi celui de votre enfant, a moins d'énergie pour se défendre contre les germes/virus. C'est pourquoi nous veillons toujours à ce que les vêtements soient adaptés à la météo.

Les bons vêtements peuvent faire des merveilles. La superposition est la clé du confort. Habillez votre enfant avec une couche de base chaude et respirante pour éloigner l'humidité de la peau. Ajoutez une couche douce et isolante sur le dessus pour retenir la chaleur. Et la dernière couche, une veste et un pantalon résistants à l'eau, protège du vent et de la pluie. N'oubliez pas de garder les mains, les pieds et la tête au chaud avec des gants, des chaussettes chaudes et un chapeau doux. Nous fournissons toujours des bateaux de pluie et des combinaisons de pluie, s'il pleut légèrement ou s'il y a un risque de pluie.

La qualité de l'air extérieur est également influencée par l'environnement. En tant que crèche, nous tenons compte du fait que l'emplacement n'est pas juste à côté d'une route très fréquentée, par exemple.

Et un dernier avantage : les températures plus froides donnent également une sensation de fraîcheur et, en combinaison avec la possibilité de jouer, cela donne un sentiment positif pour les enfants. Nous essayons également de créer à la fois des coins de jeu actifs et un coin de repos à l'extérieur. De plus, nous ne serons pas toujours à l'extérieur, et nous assurerons un équilibre sain entre les activités intérieures et extérieures.

Par temps (très) chaud :

Lorsque le soleil d'été répand ses rayons dorés dans le monde entier, il apporte non seulement de la joie mais aussi une certaine préoccupation pour le bien-être des bébés et des tout-petits. Par temps chaud, jouer à l'extérieur est une expérience précieuse et agréable, mais bien sûr, il est important que nous prenions des mesures bien pensées pour assurer le confort et la sécurité de votre enfant.

L'hydratation est la clé du bien-être dans la chaleur. Nous veillons à ce qu'il y ait suffisamment d'eau potable fraîche à tout moment. Les bébés et les tout-petits peuvent se déshydrater rapidement, une hydratation régulière est donc essentielle. Offrir de l'eau en petites quantités régulières peut aider à prévenir la déshydratation.

L'ombre est un allié précieux dans la lutte contre la chaleur. Nous essayons de créer une aire de jeux ombragée où les bébés et les tout-petits peuvent s'abriter du soleil éclatant. S'il n'y a pas assez d'ombre, nous cherchons des activités alternatives pour jouer à l'intérieur.

Les vêtements sont un bouclier protecteur contre la chaleur. Nous vous recommandons de porter des vêtements légers, respirants et amples pour votre bébé ou votre bambin. Nous veillons à ce que leur peau sensible soit couverte, mais nous évitons ces couches excessives car elles peuvent réduire leur confort.

La crème solaire est un compagnon indispensable pour jouer à l'extérieur par temps ensoleillé. Nous utilisons un écran solaire avec un FPS élevé et l'appliquons généreusement sur les zones de peau exposées. Nous vous demandons d'appliquer la crème solaire à votre enfant avant son arrivée et nous répéterons ensuite l'application comme indiqué selon les instructions du produit pour maintenir la protection.

Le moment de la journée est également crucial pour jouer en toute sécurité à l'extérieur. En été, nous évitons les heures les plus chaudes de la journée, généralement entre 14h00 et 17h00. À ces moments-là, nous proposons des activités de plein air tôt le matin.

Nous accordons également beaucoup d'attention à la sécurité des enfants. Nous recherchons des signes de surchauffe, tels qu'un rythme cardiaque rapide, une rougeur de la peau et une irritabilité. Nous communiquerons toujours ouvertement avec vous, les parents, à ce sujet afin de faire le suivi de tout besoin de santé spécifique de votre enfant.

Nous choisissons également des activités qui demandent moins d'efforts tout en stimulant la curiosité et la créativité des bébés et des tout-petits. Pensez aux jeux d'ombres, aux activités aquatiques douces ou à la découverte de textures avec des matériaux cool.

Nous comprenons qu'un enfant peut avoir moins besoin de jouer (activement) à l'extérieur. Ensuite, votre enfant peut bien sûr jouer tranquillement à l'intérieur sous la

surveillance de la puéricultrice qui reste à l'intérieur. Si cela n'est pas possible (pendant un certain temps), nous essaierons de répondre autant que possible aux besoins de votre enfant. Par exemple, prévoyez un coin de jeu tranquille ou tenez votre enfant sur votre bras ou vos genoux avec beaucoup de plaisir et d'amour ou placez-le à côté de nous sur une chaise.

Horaire quotidien

7h – 9h15 : arrivée et accueil des enfants, les enfants peuvent jouer librement.
8 h 40 : Premier moment de couche
9 h 30 : Commencer par une chanson de bienvenue dans le cercle.
9h30 - 10h15 : les bambins font une activité encadrée avec jeu libre consécutivement.
→ Les bébés qui font 2 siestes vont dormir à leur rythme.
10h15-11h00 : Tous les tout-petits reçoivent une tasse de soupe.
→ Deuxième moment de couche
11h-12h15 : repas chaud
→ Les bébés se réveillent entre-temps : couches + pansement + déjeuner
12 h 15 : Troisième moment de couche, tous les bambins sont prêts pour la sieste.
12h30 : Les tout-petits s'endorment et se réveillent à leur rythme.
→ Les bébés sont nourris de jeux et de plaisir.
14 h 30 à 15 h : les enfants sont descendus. Quatrième moment de couche.
15 h - 16 h : Les enfants mangent des fruits (bouillie) et des sandwichs.
→ Les bébés reçoivent de la bouillie de fruits vers 14h15 et se rendorment vers 15h.
16h-18h : jeu libre ou hors-jeu (selon la météo)
→ Dernier moment de couche

Les enfants peuvent être récupérés à partir de 15h30.

Nous avons indiqué les moments fixes de la couche ci-dessus. Entre les deux, les enfants sont également en couche lorsque nous remarquons que cela est nécessaire.

L'alimentation au biberon est donnée lorsque l'enfant indique qu'il a faim ou aux heures convenues avec les parents.

Nutrition

Nos repas contiennent le moins de sucre possible et sont faits maison. Nous travaillons avec un menu qui a été co-créé par un diététicien qualifié dans lequel la variété et une alimentation saine sont centrales. En tant qu'organisation, nous nous engageons en faveur d **'une alimentation saine et durable**, en tenant compte des produits de saison et des produits locaux. De plus, nous prenons en compte divers plats de différentes cultures, afin que les enfants puissent découvrir d'autres cultures à travers la nutrition. Nous nous efforçons d'avoir suffisamment de variété pour que les enfants puissent découvrir de nouvelles saveurs et essayer à plusieurs reprises de découvrir s'ils aiment une saveur particulière. Nous suivons les directives de Child and Family, y compris éviter le sel pendant la préparation. Les repas sont adaptés à l'âge de l'enfant.

En plus de faire attention à ce que l'enfant mange, nous attachons également de l'importance au déroulement du moment de manger. Pour **nous, le moment repas** est un moment **éducatif** où les enfants découvrent non seulement de nouvelles saveurs, mais apprennent aussi les uns des autres. Nous respectons la faim et la satiété de l'enfant et si cela indique qu'il est rassasié, nous le respectons.

En général, nous proposons de la soupe, du déjeuner ou de la bouillie de légumes, des fruits ou de la bouillie de fruits et du pain avec garnitures dans le menu. Tout au long de la journée, nous offrons de l'eau aux enfants. Pour les bouteilles, nous vous demandons de donner de la poudre et des bouteilles séparées, afin que les bouteilles puissent être préparées à ce moment-là. Chaque partie d'une bouteille doit être étiquetée, y compris la boîte à poudre. Il est également utile de fournir une nutrition supplémentaire en cas d'urgence. Pour les mères qui allaitent, nous avons prévu un coin tranquille pour nourrir votre bébé. Il est également conseillé d'en prendre une portion pour le congélateur, celle-ci doit toujours avoir une étiquette avec le nom de l'enfant et la date à laquelle le lait maternel a été exprimé.

Dormir en crèche

Nous tenons à vous informer que les enfants de moins de 6 mois dormiront dans le groupe de vie. Nous faisons cela pour qu'une surveillance régulière et directe soit effectuée. C'est aussi une obligation de Grandir dont nous ne pouvons pas nous écarter. Il est donc recommandé d'apprendre aux enfants à dormir dans la lumière et le son à la maison afin qu'ils s'y habituent au moment où ils viennent à la crèche. Comme ils dormiront dans l'espace de vie avant 6 mois, il y aura du bruit d'autres enfants qui jouent, par exemple.

Lorsque votre enfant aura 6 mois, il dormira dans une chambre. Sachez également que votre enfant ne sera pas seul dans une chambre et laissez-le s'habituer au bruit ambiant. Lorsque votre enfant a un bon rythme de sommeil et qu'il est prêt, on passe alors aux lits extérieurs. Le temps est différent pour chaque enfant. C'est très personnel et cela

dépend de l'enfant. Pour dormir à l'extérieur, vous remplissez également un certificat de sommeil à l'extérieur. Il s'agit d'un certificat dans lequel vous donnez l'autorisation à votre enfant de dormir dehors. Vous trouverez plus d'informations sur notre vision du sommeil à l'extérieur dans ce certificat ou sur notre site Web.

Avant l'âge d'un an, chaque enfant est endormi sur le dos pour éviter la mort subite. Si, en tant que famille, vous souhaitez que la structure de garde d'enfants fasse une exception à cette règle, cela n'est possible que sur la base du « Certificat relatif à la position de sommeil d'un enfant en garderie », que vous pouvez demander à la personne responsable. Ou en cas de raisons médicales, sur la base d'un certificat du médecin. La structure d'accueil n'est pas obligée d'accorder cette dérogation.

Enfin, Enfant et Famille ne recommande pas de dormir avec un doudou avant l'âge de 1 an. Les câlins peuvent couvrir la tête, ce qui peut rendre votre bébé trop chaud et augmenter le risque de SMSN. Il n'est donc pas permis dans notre garde d'enfants de dormir avec un jouet câlin, un chiffon (tétra) ou une tétine. À moins qu'un certificat d'attribut dormant ne soit renseigné. Ensuite, nous ferons un câlin à votre enfant et, dans ce cas, nous lui enlèverons le jouet câlin dès que votre enfant s'endormit. Un jouet en peluche ou un chiffon sur un tut ne sera pas autorisé.

Implication et participation des familles

Évaluation du fonctionnement et de la satisfaction

Dans notre crèche, nous vérifions chaque année **la satisfaction de nos parents** . Pour ce faire, nous le faisons par le biais d'une **enquête** avec Microsoft Forms. Ce sondage est totalement anonyme, nous pensons qu'il est important que vous puissiez y répondre en toute honnêteté. De cette façon, nous pouvons grandir en tant qu'équipe et garderie dans une version 2.0 de nous-mêmes. Mais aussi « entre la soupe et les frites », nous demandons à nos parents comment ils vont et comment ils se sentent.
À notre entrée, il y a une **boîte à idées** où vous pouvez déposer une idée ou un commentaire. Nous discutons des résultats des enquêtes lors de nos réunions d'équipe, après quoi nous vous fournissons également des commentaires avec des points d'action.

Nous observons nos enfants et remplissons un ZIKO-VO tous les six mois. Il s'agit d'une échelle d'observation permettant de cartographier le bien-être et l'implication de votre enfant.
Nous discutons des résultats de notre observation lors d'une réunion de parents, pour les parents qui le souhaitent.

Nous fournissons des caméras dans chaque pièce où il y a des enfants. Pour la sécurité de tous les enfants en tout temps, mais aussi pour soutenir les moments d'apprentissage afin de former notre personnel. De cette façon, nous pouvons faire des observations basées

sur des images afin d'anticiper encore mieux les situations. Ces images ne sont jamais partagées à l'extérieur et ne sont utilisées que pour soutenir notre politique de sécurité et d'apprentissage.

De plus, nous essayons d'organiser un moment parent quelques fois par an sur un certain thème. Par exemple, nous travaillons sur l'apprentissage de la propreté, le développement du langage, le don de limites, les premiers secours aux enfants, ... Et notre réception du Nouvel An ne doit certainement pas être manquée ici. Ensuite, nous aimerions porter un toast avec nos mamans et nos papas à une année étincelante et incroyable !

Nous sommes très heureux lorsque vous venez nous renforcer avec vos talents personnels. C'est pourquoi nos portes sont toujours ouvertes aux parents ou grands-parents lecteurs. Ou vous jouez d'un instrument de musique, vous aimez danser, vous êtes un prince(ss) de la cuisine, ... ? Vous êtes toujours les bienvenus chez nous pour cela.

Consultation et communication avec les familles

Dans notre crèche, nous accordons beaucoup d'importance à une communication ouverte et transparente. Nous croyons qu'ensemble, nous sommes forts et que nous pouvons relever les défis ensemble. Sachez que nous sommes là pour vous. Chaque matin et chaque soir, nous sommes prêts à vous raconter comment s'est passée la journée de votre enfant. Mais il est également possible de planifier une réunion supplémentaire afin que nous puissions parler sereinement de vos préoccupations.

Si vous souhaitez nous soumettre un commentaire ou une proposition de manière anonyme, vous pouvez toujours le déposer par écrit dans notre boîte à idées située dans le hall d'entrée.
C'est également possible dans le cadre de notre enquête annuelle et anonyme.

Les photos, les vidéos, les informations quotidiennes sur les soins et les activités se trouvent dans notre livret numérique en va-et-vient.

Prix de la garde d'enfants

Prix journalier

Nous utilisons un **montant fixe par jour** pour la garde de votre enfant. Cela signifie que le prix ne change pas en fonction des absences dues à des vacances ou à une maladie, par exemple. Vous réservez un nombre fixe de jours de garde d'enfants par mois, qui sont ensuite également facturés.

En effet, notre service de garde **est privé** et nous ne recevons aucune subvention du gouvernement pour les jours de répit. De ce fait, nous sommes totalement dépendants des contributions des parents. Notre prix mensuel est donc plus élevé que celui des services de garde subventionnés, où les coûts sont basés sur le revenu (lié au revenu) des parents.
En tant qu'initiative de refuge, nous ne choisissons pas cela nous-mêmes. Nous demandons à devenir une garderie à revenus parce que cela nous permet de mieux payer les employés, que nous, en tant qu'organisateur, avons plus de restes et que vous, en tant que parents, devez payer moins. Nous le demandons donc, mais le gouvernement n'a pas prévu les moyens suffisants pour faire de toutes les crèches des ICG.

Le prix mensuel est un calcul du prix journalier du nombre de jours de garde d'enfants par mois, vous recevrez un calendrier dans lequel vous pouvez voir le prix par mois dans un aperçu. Les jours fériés, les jours de transition et la période de fermeture collective en ont été déduits. Nous calculons le montant que vous payez chaque mois dans un document séparé.

Au total, vous payez 40 euros par jour.
Nous divisons ce montant en frais **de réservation** par jour de 15 euros par jour et en un **tarif journalier fixe** de 25 euros par jour. Les frais de réservation sont à la charge de tous et servent à l'entretien et à la création de lieux d'accueil. Ces frais de réservation sont facturés par jour et payés chaque mois.

Vous pouvez payer des frais de réservation majorés de 20 euros par jour (au lieu de 15 euros par jour), ce qui vous donne la priorité dans la garde d'enfants. Vous serez alors prioritaire sur notre liste d'attente, car vous faites un effort supplémentaire pour maintenir ou aider à créer des places d'accueil.

En tant qu'indépendant, vous pouvez déduire ce coût par le biais de la déduction fiscale de la garde d'enfants pour les entreprises (https://www.kindengezin.be/sites/default/files/2021-06/mededeling-fiscale-aftrek-kinderopvang-bedrijven.pdf).

En tant qu'employé, vous pouvez demander à votre entreprise de payer ces frais de réservation par jour, ils peuvent s'assurer que vous, en tant qu'employé, êtes sûr d'une

place, car vous êtes prioritaire sur notre liste d'attente et pouvez retourner au travail plus rapidement.
Votre entreprise peut saisir ces frais par le biais d'une déduction fiscale.
Si vous faites usage des frais de réservation majorés et que vous êtes donc prioritaire, cette facture sera facturée une fois et annuellement au début du contrat.

Cependant, il existe tout de même certains instruments qui couvrent le coût de ce tarif journalier que vous devez payer à titre privé :

Allocation de garde d'enfant

Remboursement jusqu'à 3,57 € par jour

Ceci n'est applicable que dans une crèche Prix gratuit.
À partir de janvier 2019, les parents dont nous prenons en charge l'enfant recevront une allocation de garde d'enfant. Celle-ci est versée automatiquement par votre caisse d'allocations familiales en fonction de la présence effective de votre enfant à la crèche. Cela représente 3,57 € par jour pour les jours d'au moins 5 heures, et la moitié pour les jours entre 3 et 5 heures. Pour plus d'informations :
https://groeipakket.be/tegemoetkomingen/kinderovangtoeslag

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur le site web suivant : L'allocation de garde d'enfants (Growth Package) | Vlaanderen.be

Attestation fiscale (remboursement de la garde d'enfants)

Remboursement jusqu'à 16,40 € par jour via le remboursement des taxes.

Nous fournissons des certificats fiscaux. Cela signifie que vous pouvez récupérer un certain montant par jour par le biais des impôts. Le montant que vous récupérez de vos impôts dépend de plusieurs paramètres, que vous pouvez vérifier vous-même.

Pour plus d'informations, consultez Vlaanderen.be ou
https://www.vlaanderen.be/belastingvermindering-voor-de-kosten-voor-kinderopvang

Règles de priorité

S'il y a plusieurs demandes pour 1 place de garde gratuite, nous appliquons les règles de priorité suivantes, c'est-à-dire que nous donnons la priorité à :

- Réservations avec un prêt gagnant-gagnant de min. 25 000 euros d'investissements dans l'entretien et la création de nouveaux lieux d'accueil ;
- les réservations d'entreprises pour les investissements dans l'entretien et la création de nouveaux lieux d'accueil ;
- le frère ou la sœur d'un enfant qui se trouve toujours dans le refuge au moment de la demande ;
- les parents qui ont un enfant qui est déjà dans une garderie dans l'un de nos autres emplacements.

Si vous répondez à l'une de ces caractéristiques en tant que famille, vous êtes éligible à la priorité.

Afin de pouvoir déterminer que vous, en tant que famille, répondez à la règle de priorité, il est nécessaire que vous nous communiquiez les informations nécessaires, par exemple en remplissant correctement la fiche d'information. Cela nous donne une vision correcte de votre situation professionnelle et familiale.

Frais supplémentaires pour la garde d'enfants

Utilisation et élimination des couches et des produits de soins

Les couches sont fournies par la garde d'enfants en standard, sauf exceptionnellement si un enfant ne supporte pas nos couches et, par exemple, a une éruption cutanée. Des couches réutilisables peuvent être données par les parents mais ne vous donnent pas droit à une réduction sur le prix du jour.

Si nos couches standard ne sont pas autorisées à être utilisées (éruption cutanée, etc.), une autre marque de couches sera utilisée en concertation avec les parents et ce coût supplémentaire sera facturé en plus du prix journalier. La garderie fournira toujours ces couches alternatives elle-même. Nous facturons pour cela un coût supplémentaire qui sera répertorié dans les coûts supplémentaires et qui peut être indexé.

Des produits d'entretien standard sont utilisés dans la pépinière. Si l'enfant souffre d'allergies ou de besoins spécifiques, la crèche fournira toujours les produits de soins, mais en concertation avec les parents, un produit adapté sera choisi qui permettra à l'enfant de se sentir mieux et le coût supplémentaire sera répercuté sur les parents.

L'utilisation et l'élimination des couches et des produits de soin sont incluses dans le prix journalier. Cela inclut, entre autres : la mise à disposition et le traitement des déchets de couches, de produits de soins, de produits pour bébés, de collecte des déchets, de tri, de produits de pharmacie, de sérum physiologique, de crème solaire, etc.

Alimentation diététique et alimentaire adaptée : 0,75 euros/jour supplémentaire

Les aliments diététiques et la nutrition adaptés aux besoins particuliers nécessaires à la santé font également partie des coûts supplémentaires. Nous facturons pour cela des frais supplémentaires qui seront indiqués sur la facture sous « frais supplémentaires » et qui peuvent être indexés. Ce coût n'est facturé que pour la période d'utilisation de l'aliment diététique ou de l'aliment adapté. Dès que ce besoin cessera et qu'il n'aura plus besoin d'être donné, ce coût supplémentaire cessera également.

Enlèvement tardif

À 18 h, notre pépinière ferme ses portes. Nous demandons aux parents d'être présents au moins 15 minutes avant la fermeture afin que les encadrants puissent prendre le temps de passer en revue la journée de votre enfant. Si, en raison de circonstances imprévues, vous arrivez après l'heure de fermeture, 18 heures, nous vous donnerons une première notification.
Tout le monde peut avoir des embouteillages ou être accidentellement en retard, mais nous aimerions offrir un environnement de travail amusant à notre équipe. Souvent, nos employés ont des rendez-vous qui ne peuvent pas toujours être reprogrammés, donc être en retard a vraiment un impact sur leur soirée. Cela peut se produire une fois, mais si cela se produit plus souvent, nous aurons une conversation au cours de laquelle nous élaborerons un plan d'entente clair pour nous assurer que cela ne se reproduira pas. Être en retard plusieurs fois, après un rapport et un plan de rendez-vous non respecté après ce rapport, peut être une raison d'une condition résolutoire pour le contrat. La prise en charge tardive a un impact sur la vie privée de nos employés. De cette façon, nous voulons nous assurer que l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée de notre équipe est également respecté et qu'elle continue à prendre plaisir à travailler avec nous.

En cas de modification du prix de revient de la garde d'enfants

Le coût par jour peut changer en raison de l'indexation. Les coûts supplémentaires peuvent changer en raison de divers facteurs tels que l'évolution de la réglementation, l'augmentation des coûts opérationnels et les investissements dans la qualité de nos soins et services. Nous, la garde d'enfants, ferons tout notre possible pour vous informer en temps opportun de tout changement de prix pour les frais supplémentaires. Nous vous enverrons un e-mail à cet effet et si vous avez des questions, vous pourrez certainement les déterminer.

Inscription

Vous trouverez ci-dessous un aperçu du processus d'inscription et les étapes à suivre pour inscrire votre enfant.

1. **Pour**
   faire connaissance avec notre crèche et découvrir ses installations, nous vous invitons à planifier une visite. Pour ce faire, vous pouvez envoyer un email à inschijvingen@wereldvanwarm.be. Au cours de cette visite, vous aurez la chance de nous rencontrer, de poser des questions et de goûter à l'ambiance.
2. **Règlement**
   Vous pouvez également consulter notre règlement intérieur sur notre site internet. Ce règlement contient des renseignements importants sur nos pratiques, nos lignes directrices et nos attentes. Nous vous recommandons de le lire attentivement afin de bien connaître notre approche.
3. **Après**
   la visite, nous sommes heureux de réserver une place pour votre enfant pour une durée d'une semaine. Cela vous donne le temps de réfléchir calmement à votre décision. Nous comprenons que le choix d'une garderie est une décision importante, et nous voulons nous assurer que vous vous sentez à l'aise avec votre choix.
4. **Si**
   vous décidez d'accepter la place réservée, nous vous demandons de remplir notre formulaire d'inscription et de payer l'acompte de 750 €. Cet acompte est déposé sur notre compte d'acompte et confirme la réservation de la place pour votre enfant. Aucune facture ne sera établie à ce titre. Il suffit de virer cette somme avec la référence : « dépôt nom et prénom » enfant. Ce montant vous sera remboursé à la fin de la réception, conformément à nos conditions. Nous prenons également en compte les familles vulnérables. Nous travaillerons alors avec un acompte réduit. Vous trouverez plus d'informations sur le dépôt dans notre accord écrit.
5. **Accord et plan de soins**
   Après réception de l'acompte, nous rédigerons un accord ou un contrat entre la crèche Land van Wezembeek-Oppem et le parent ou le tuteur. Cette entente comprend également le plan de garde de votre enfant. Nous insistons sur le fait qu'il est très important d'examiner attentivement le plan d'accueil, car les ajustements ultérieurs sont limités. Nous en reparlerons plus en détail dans le plan d'accueil individuel.

Plan de soins individualisé

Le plan de garde d'enfants est un aperçu hebdomadaire avec les jours où vous prévoyez que votre enfant vienne jouer à la garderie. Cela inclut également l'heure de début et de fin, ce qui est important pour la planification de notre personnel et l'emploi du temps quotidien de votre enfant. Nous pensons qu'il est important que vous le remplissiez le plus précisément possible, afin que nous puissions également l'anticiper.

Le plan d'accueil reste valable jusqu'à la date de fin de l'accord écrit. Nous constatons par expérience que la continuité des soins profite aux enfants. C'est pourquoi nous pensons qu'il est important que votre enfant vienne jouer au moins trois jours par semaine.

Modification du plan d'accueil

Le plan d'accueil est fixé lors de l'inscription pour toute la durée de la convention et n'est en principe pas modifié.

Si vous souhaitez changer de jour ou faire venir votre enfant des jours supplémentaires, l'agent de garde ou le responsable vérifiera si cela est possible.
Vous devez en faire la demande par écrit, par e-mail, à la personne responsable.

Si vous souhaitez réduire le plan d'accueil, c'est plus difficile. Nous établissons un horaire où nous réservons et bloquons la place de votre enfant. Nous le faisons souvent jusqu'à un an à l'avance.
Nous examinons s'il est possible de modifier le plan de garde de votre enfant à long terme, mais malheureusement, cela ne garantit pas que cela soit possible.

Modification des données personnelles

Dans l'accord écrit, vous nous fournissez toutes les informations nécessaires. Il est toujours important que nous ayons les bonnes coordonnées.

Droits de la famille

Wendagen

En tant que parent, vous avez droit à des jours d'adaptation. Ces journées d'adaptation sont une transition graduelle de changement d'environnement pour votre enfant (de la maison à la garderie). Une attention particulière est accordée à l'interaction entre les enfants, vous en tant que famille et nous en tant que garde d'enfants.

Après la signature du contrat et le dépôt de l'acompte, l'heure de convivialité et les journées d'ajustement sont prévues.

L'heure de convivialité est un moment où les parents rendent visite personnellement à notre crèche avec leur enfant. Cela leur donne l'occasion de rencontrer notre équipe dévouée et d'en apprendre davantage sur notre approche des soins et du développement affectueux. Ici, nous passons brièvement en revue les habitudes alimentaires, les habitudes de sommeil, les choses que votre enfant aime faire,... De cette façon, notre équipe peut également mieux connaître votre enfant pour la première fois.

Viennent ensuite les jours d'adaptation. Les jours d'adaptation sont d'au moins 2 demi-journées et maximum de 5 demi-journées, avec un maximum de 3 jours ouvrables entre deux moments d'adaptation. Le premier jour d'ajustement est d'un maximum de 3 heures le matin, le deuxième jour d'ajustement d'un maximum de 5 heures le matin et le troisième jour d'ajustement peut être d'une journée complète ou d'une demi-journée, selon les jours qui passent. Les moments d'adaptation sont de préférence le matin lorsque l'enfant est amené avant 9 heures. Il s'agit du plan d'ajustement standard, les écarts peuvent être faits en concertation avec la personne responsable.

Selon l'enfant, il a besoin de 2 ou 3 jours d'adaptation ou plus. Si nous remarquons que les premiers moments d'adaptation donnent trop de stimuli à l'enfant, un moment d'adaptation peut être court (même juste une heure, par exemple). Ces moments d'adaptation peuvent être prolongés progressivement, en fonction de la façon dont votre enfant se sent. Nous demandons aux parents d'être facilement joignables en cas d'urgence.

Si les éducateurs lui font confiance et se sentent à l'aise avec cela, les parents peuvent être présents dans la garderie pour quelques moments d'adaptation. Cela n'est pas pris en compte dans le premier moment d'ajustement, où les souhaits du parent sont écoutés. Si une éducatrice se sent mal à l'aise avec cela, nous ajusterons l'heure du moment de l'ajustement en fonction de la disponibilité du parent. Mais en tenant compte du fait que le moment d'adaptation se situe à un moment plus calme de la journée. Le matin, il peut être généralement plus fréquenté. Le moment qui suit la collation de l'après-midi peut être un moment plus calme et se sentir plus à l'aise pour permettre à l'enfant de

s'habituer au(x) parent(s). Cela est toujours discuté avec le(s) assistant(s) de garde d'enfants.

Pendant le moment de réglage, les éléments suivants sont importants :

- Permettre à l'enfant de se familiariser progressivement avec l'environnement, le personnel et les autres enfants.
- Le personnel observe le comportement de l'enfant et ajuste l'approche en fonction des réactions de l'enfant.
- Introduisez progressivement le processus de séparation parent/tuteur pour aider l'enfant à s'habituer aux séparations à court terme.

Nous demandons également aux auxiliaires de garde d'informer le parent dans un délai de 1 à 1h30 après l'heure de dépôt de l'état des lieux : avec une photo et/ou un message et/ou un appel téléphonique.

Nos moments d'adaptation planifiés sont destinés à servir de ligne directrice, mais nous surveillons attentivement la transition et effectuons des ajustements en fonction des signaux et des besoins de votre enfant. Par exemple, votre enfant a-t-il besoin d'un court moment d'adaptation ou est-il déjà prêt pour un moment d'adaptation plus long. Si cela est possible pour les parents, nous pouvons examiner et ajuster cela.

Ce à quoi nous attachons une grande importance tout au long de cette phase de transition et bien sûr aussi pendant toute la période au refuge, c'est :

- Bouger avec des habitudes familières : Nous vous encourageons à partager les routines quotidiennes de votre enfant, telles que les horaires d'alimentation et les habitudes de sommeil. Cela nous aide à créer un environnement familier et rassurant.
- Communication ouverte : Nous soulignons l'importance d'une communication ouverte. Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions et à toutes vos préoccupations. Notre équipe est prête à vous accompagner tout au long de ce processus.
- Soins et attention affectueux : Nous entourons votre enfant de soins, de câlins et d'attention, comme vous le feriez à la maison. Nous avons hâte de travailler ensemble pour créer un bel endroit où votre enfant pourra s'épanouir et se développer.

Il est important de préparer votre enfant à venir à la crèche. Dès l'âge de 4 mois, il est important de laisser votre enfant dormir dans son berceau. Nous comprenons que cela peut être difficile, et votre enfant n'est certainement pas censé pleurer au lit, mais cela peut faciliter la transition vers la garde d'enfants. Votre sage-femme ou un coach de sommeil peut vous aider avec des conseils et des astuces. N'oubliez pas qu'il faut tout un village pour élever un enfant.

Accès à toutes les aires où l'enfant est pris en charge

Vous avez le droit d'accéder à tous les espaces où votre enfant est gardé. Cependant, nous vous demandons de garder la paix dans les chambres et de ne pas y entrer lorsque les enfants dorment, bien que nous ne l'interdisions pas explicitement.

Allaitement

Nous sommes positifs à propos de l'allaitement maternel et aimerions accueillir les mamans qui souhaitent continuer à allaiter leur enfant pendant la garde d'enfants.
Vous pouvez venir allaiter votre enfant pendant la garde d'enfants en concertation avec la garderie. Si vous souhaitez allaiter, nous vous demandons d'apprendre à votre enfant à boire au biberon 3 semaines avant le début à la garderie afin qu'il y soit déjà habitué.

Formulaires et autres

Le premier jour où votre enfant se présente à la garderie ou le premier jour d'adaptation, veuillez apporter les documents suivants :

- Vêtements de rechange (au moins 2 bodies ou caleçons, 2 joggings/leggings type easy pants, 2 t-shirts/pulls, 2 paires de chaussettes). Les vêtements de rechange restent dans le casier personnel ;
- Si nécessaire, 2 serviettes de table, avec autocollant nominatif ;
- Si nécessaire, une pommade pour le langer adaptée, de la crème ou des lingettes pour bébé ;
- Biberon pour l'allaitement ou le biberon + allaitement ou biberon ;
- Une photo de famille devant notre mur familial ;
- Photos avec prénom et nom des personnes autorisées à venir chercher l'enfant ou non.

Pour toutes choses, un endroit séparé est prévu pour votre enfant. Cependant, nous vous recommandons d'étiqueter tous les articles clairement visibles avec leur nom, afin de ne rien perdre. Nous plaçons les objets perdus de manière visible et demandons à qui ils appartiennent. Nous demandons également une étiquette avec un nom sur le sac de chambre d'enfant, la veste, l'écharpe, le chapeau, les cardigans, les pulls, etc.

Amener et récupérer votre enfant

Lorsque votre enfant arrive chez nous, la toilette du matin est déjà faite et votre enfant a déjà pris son petit-déjeuner.

La garderie a des horaires d'ouverture fixes pendant lesquels vous pouvez déposer et récupérer votre enfant et nous vous demandons de les respecter. Nous vous demandons de venir chercher votre enfant au moins 15 minutes avant l'heure de fermeture afin que la gardienne puisse passer la journée de votre enfant avec vous.

Dans l'e-mail de démarrage, nous vous demandons de faire une liste de photos des personnes qui sont autorisées à venir chercher votre enfant et des personnes qui ne sont pas autorisées à venir chercher votre enfant.

Nous vous demandons de nous informer au moins le jour même (de préférence le matin) lorsque quelqu'un d'autre que maman ou papa vient chercher votre bébé.

Si une autre personne de la liste vient chercher votre enfant, nous vous demandons explicitement de nous en informer à temps par téléphone. Et au moins le même jour, le matin ou l'après-midi, envoyez-nous une photo claire de la personne qui vient chercher votre enfant et du rôle de cette personne (par exemple : tante, oncle, beau-frère). Vous pouvez nous envoyer la photo via notre plateforme numérique ou via WhatsApp sur le numéro de portable de la crèche.

Au moment de dépose, il y a un bref examen pour savoir s'il y a certaines informations importantes, comment va votre enfant en général et il y a un court moment d'adieu.
Nous enregistrons la présence de votre enfant dans notre registre de présence numérique. Nous fournissons également un papier dans le couloir sur lequel vous écrivez et signez l'heure de dépôt et de ramassage. Vous venez chercher votre enfant à l'heure indiquée.

Nous vous demandons de ne pas venir chercher votre enfant entre 12h et 14h30 afin de garantir la tranquillité de tous les enfants pendant l'après-midi. Nous demandons également aux enfants de ne pas porter de pinces à cheveux ou de bijoux. Il peut être perdu et pour les plus jeunes, il y a même un risque d'étouffement. De plus, nous vous demandons de ne pas apporter de jouets de la maison. Cela peut provoquer des conflits entre les enfants et cela peut être perdu.

Maladie ou accident de l'enfant

Nous attachons une grande importance à une communication ouverte. Une communication ouverte sur la santé de votre enfant est essentielle pour s'assurer que nous pouvons fournir les soins et le soutien appropriés. Cela nous permet d'agir de manière proactive, de prendre les mesures appropriées et de nous assurer que votre enfant bénéficie d'un environnement sain et sécuritaire en matière de garde d'enfants.

Nous tenons à souligner que tous les renseignements sur la santé sont gardés confidentiels et ne seront partagés qu'avec le personnel qui est directement impliqué dans les soins de votre enfant. Nous demandons aux parents/tuteurs de travailler avec nous dans une atmosphère d'ouverture et de confiance afin que nous puissions offrir la meilleure expérience de soins possible.

Vous remarquez que votre enfant ne se sent pas à 100 % ou n'est pas à 100 % lui-même ? N'oubliez pas de nous le faire savoir pendant l'heure de dépôt afin qu'ensemble nous puissions voir comment le bien-être de votre enfant se manifeste tout au long de la journée.

Quand votre enfant peut-il venir à la garderie ou est-il préférable pour lui de rester à la maison ?

Un enfant malade n'a pas sa place dans les services de garde.
Si nous n'autorisons pas les enfants au début de la maladie, nous empêchons les autres de s'infecter et de tomber malades.
Un enfant malade se sent misérable et est mieux soigné dans un environnement plus calme.
Un enfant peut tomber (plus) malade à la garderie. Dans certaines situations, en cas de signaux d'alarme, il est (à vie) nécessaire de contacter immédiatement un médecin ou les services d'urgence.

La crèche Land van Wezembeek-Oppem peut refuser la présence d'un enfant malade dans le refuge si :

Votre enfant est trop malade pour participer aux activités normales de la garderie.
Votre enfant nécessite trop de soins, nous ne pouvons donc pas accorder assez d'attention aux autres enfants.

Votre enfant présente un ou plusieurs des symptômes de la colonne de droite :

Admis au refuge	Non autorisé dans le refuge
Fièvre post-vaccinale chez les enfants de plus de 3 mois*	Fièvre (38 °C ou plus)
Nez morveux	
Toux bénigne	Toux soudaine avec difficulté à respirer
Rhume léger : nez qui coule et toux sans fièvre	
Toux chronique connue (dans les voies respiratoires hyperréactives)	
Chronic lossere stoelgang	Changement soudain des selles avec 3 selles aqueuses ou plus par jour
Retour de la mouche, vomissements à la suite d'un reflux connu	Vomissements avec sang ou vomissements répétés (pas de reflux)
	Éruption cutanée soudaine ou cloques

* La fièvre survient dans les 48 heures suivant la vaccination, sauf en cas de vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole. Ensuite, une fièvre survient entre le jour 5 et le jour 12.

Votre enfant peut revenir à la garderie s'il n'a plus les symptômes de la colonne de droite et s'il n'a pas de fièvre (>38°) depuis au moins 24 heures. Cela signifie que la garderie interdira un enfant en fonction des symptômes et ne nécessite pas toujours une visite chez le médecin.

Vous trouverez plus d'informations sur la fièvre sur le site web de Kind & Gezin :
https://www.kindengezin.be/nl/thema/gezondheid-en-vaccinatie/koorts-ziekte-en-medicatie/koorts

Lorsqu'un accident se produit à la crèche, les parents seront toujours informés. En concertation avec les parents, il est décidé des mesures supplémentaires qui seront prises.

En cas de situation mettant la vie en danger, nous, la crèche de Land van Wezembeek-Oppem, ferons immédiatement appel à des organismes professionnels, sans obtenir au préalable l'autorisation des parents.

Que faire si votre enfant tombe malade dans notre pouponnière :

Lorsque nous prenons la température (rectale), nous remarquons que votre enfant a une température comprise entre 38° et 38,5° degrés Celsius, nous attendons une demi-heure puis reprenons la température.
S'il fait 38,5° ou plus, nous vous appellerons pour le signaler et vous aurez le choix de donner un antipyrétique (si cela est indiqué dans l'accord écrit) ou de venir chercher votre bébé dès que possible. Vous trouverez de plus amples informations sur les étapes à suivre en cas de fièvre sous « Utilisation de médicaments ».

Votre enfant peut revenir jouer à la garderie s'il n'a pas de fièvre pendant 24 heures sans antipyrétique.

Si votre enfant a la diarrhée (= 2 selles liquides en 24 heures) ou des vomissements (vomissements, absence de retour d'une gorgée de lait ou d'aliments solides), nous vous appellerons également pour vous demander de venir chercher votre enfant.
Votre enfant peut revenir jouer dans notre crèche lorsque vous remarquez que toutes les couches de selles sont de retour comme d'habitude.
Si votre enfant a vomi, il peut revenir jouer lorsque son régime alimentaire s'est complètement rétabli et que votre enfant n'a pas vomi depuis 24 heures.
Si vous n'êtes pas sûr que votre enfant soit tout à fait prêt à revenir jouer avec les amis, vous pouvez toujours nous contacter pour y jeter un coup d'œil ensemble.

Utilisation de médicaments

Nous ne donnons des médicaments aux enfants que si l'étiquette du pharmacien contient les coordonnées du médecin prescripteur, de la personne à qui le médicament est destiné, de la méthode et de la durée d'administration.

Nous demandons également au(x) parent(s) d'indiquer le matin dans l'application en va-et-vient quel médicament l'enfant devrait recevoir ce jour-là et la dose du médicament.

Un certificat contient les informations suivantes :

1. Nom de l'enfant
2. Date de livraison
3. Nom du prescripteur
4. Posologie du médicament
5. Nom du médicament
6. Mode d'administration
7. Nom du pharmacien (si certificat du pharmacien)
8. Date de fin ou durée du traitement

Si le matin (via le carnet en ligne) il n'est pas communiqué quel médicament et la dose du médicament l'enfant doit prendre ce jour-là, le médicament ne sera pas administré. Les pommades médicinales telles que l'inotyol, la pâte de Daktozin et le Neo-Cutigenol ne sont utilisées qu'à la demande des parents pour une période de temps limitée. L'utilisation à long terme de ces pommades n'est pas recommandée, nous ne les administrerons donc qu'à la demande des parents.

De plus, la crèche n'administrera pas le médicament si les données nécessaires ne figurent pas sur l'étiquette du pharmacien ou sur l'emballage, sauf dans le cas de Nesivine® et Otrivine® sous forme pédiatrique, pendant une période maximale de 5 jours consécutifs. Si vous souhaitez plus d'informations sur l'utilisation des médicaments dans la garde d'enfants, nous vous renvoyons au site web de Kind & Gezin : https://www.kindengezin.be/nl/professionelen/sector/kinderopvang/kwaliteit-de-opvang/geneesmiddelen-de-opvang

En cas de fièvre, on regarde aussi l'âge de l'enfant :

- Enfant de moins de 3 mois : fièvre supérieure à 38°C - avis urgent d'un médecin.
- Enfant entre 3 et 6 mois : fièvre supérieure à 39°C - avis urgent d'un médecin.
- Enfant à tout âge, avec des signes d'alarme - conseils urgents d'un médecin.

Si les parents ne peuvent pas venir chercher l'enfant pour consulter un médecin ou ne peuvent pas être joints, la crèche elle-même contactera un médecin ou, en cas d'urgence, le MUG.

La crèche peut administrer des médicaments pour réduire la fièvre si le parent en a donné l'autorisation dans la fiche d'information. Ce médicament anti-fièvre (Paracétamol liquide ou suppos) est fourni à la crèche.

Vous trouverez ci-dessous le plan étape par étape que nous utilisons dans le refuge en cas de fièvre :

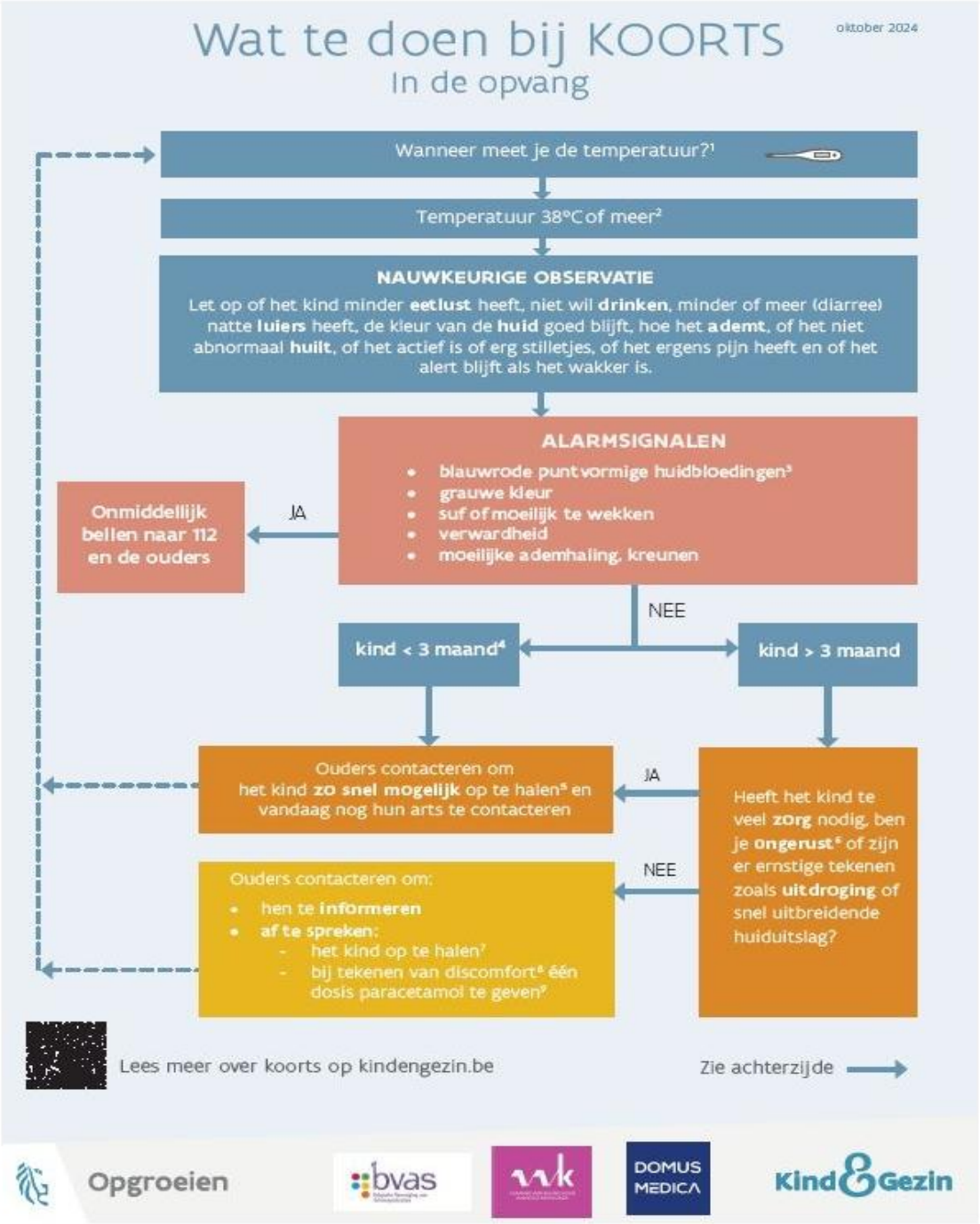

Si votre enfant a besoin de soins supplémentaires, par exemple s'il dispose d'un moniteur de surveillance cardiorespiratoire ou s'il souffre d'une allergie. Ensuite, nous vous demandons de vous adresser à notre responsable à ce sujet. De plus, nous voulons toujours recevoir un document avec des instructions écrites du médecin traitant. Ces soins supplémentaires (si ces soins sont requis avant l'inscription) sont discutés individuellement et en détail avec la personne responsable dans l'entente écrite.

Sécurité

À notre garderie, le jeu risqué est encouragé. Le jeu risqué est un jeu dans lequel l'incertitude et la découverte sont liées. Cela peut être physique, perceptuel, émotionnel ou environnemental.

Les enfants prennent des risques spontanément, et les superviseurs les soutiennent toujours dans cette démarche et veillent à ce que les risques soient acceptables, afin que votre enfant ne soit pas inutilement mis en danger. Nous ne le faisons que sous surveillance, afin de nous assurer que l'enfant reçoit un soutien suffisant si nécessaire. Le but est de créer des opportunités de jeu et de développer de nouvelles compétences ou d'acquérir une expérience très amusante.

La sécurité en général

Dans notre crèche, nous avons placé des caméras dans chaque pièce où se trouvent les enfants. Nous faisons confiance à 100 % à notre personnel, mais en cas de problème, ce matériel vidéo peut être visionné. Le matériel vidéo n'est jamais partagé et ne peut être visionné que par des personnes autorisées telles que la police, l'Inspection des soins, Grandir et la personne responsable de la crèche. La sécurité des enfants est toujours centrale.
De plus, nous utilisons le matériel visuel comme moyen d'observation. Au sein de l'équipe, nous analysons les images pour grandir en équipe et offrir un soutien supplémentaire aux enfants.

Sécurité et guidage lors de tous les mouvements

En fonction de la garde des enfants et de l'environnement autour de la crèche, nous partons en sortie avec les enfants. Nous ne nous promenons avec les enfants que s'il y a un espace vert ou un parc à distance de marche, et si le temps le permet. Nous veillons à suivre le chemin le plus court qui croise le moins possible la circulation. Nous transportons les enfants dans un chariot sans que les enfants puissent profiter de l'extérieur et de tout ce qui se passe autour d'eux. Nous veillerons toujours à ce que nous sortions avec au moins 2 employés et qu'il y ait toujours suffisamment de superviseurs pour garantir la sécurité.

Dans la fiche d'information, nous vous demandons si, en tant que parent, vous êtes d'accord pour que votre enfant fasse une sortie. Si vous préférez ne pas l'avoir, il y aura toujours une éducatrice dans la garderie et votre enfant pourra jouer dans la garderie sous surveillance.

Politique antitabac

Le tabagisme et la fumée secondaire présentent un risque majeur pour la santé, en particulier pour les jeunes enfants. En tant que garderie, nous nous efforçons d'assurer un environnement sûr, sain et sans fumée pour les enfants, les employés, les parents et les visiteurs au sein de la garderie.

L'objectif de cette politique antitabac est de :

- Protéger les enfants des effets néfastes du tabagisme (passif) et du vapotage ;
- Promouvoir une culture sans fumée dans et autour de nos services de garde d'enfants ;
- Sensibiliser les employés, les parents et les visiteurs à l'importance d'un environnement sans fumée.

Notre garderie a mis en place une zone non-fumeur à chaque entrée et sortie. Cette zone est située dans un rayon de 10 mètres aux entrées et sorties et sera également clairement indiquée par un pictogramme « interdiction de fumer ». La politique sur l'usage du tabac s'applique à tous les employés, bénévoles, stagiaires, parents/tuteurs, visiteurs et fournisseurs de services externes. Cela s'applique à toutes les formes de tabagisme, y compris les cigarettes, les cigarettes électroniques et autres produits du tabac.

Les employés qui souhaitent fumer en dehors des heures de travail doivent le faire à l'abri des enfants et à l'extérieur du terrain de la garderie. Cela s'applique également aux parents et aux visiteurs. En cas d'infraction, les personnes sont immédiatement prises en charge et priées d'arrêter. En cas de violations répétées, l'accès au site pourra être restreint.

Absence de l'enfant

Si vous partez vous-même en vacances ou si vous décidez de garder votre enfant à la maison pour une journée sans maladie, nous vous demandons de le signaler dès que possible. De cette façon, nous pouvons en tenir compte dans notre planification.

Par exemple, si votre enfant est malade ou ne peut pas venir, nous vous demandons de nous en informer avant 9 h 30. Vous pouvez nous appeler sur le téléphone portable de la crèche. Comme nous ne travaillons pas avec des jours de répit, cela signifie que nous facturons le montant d'une journée complète ce jour-là. Si votre enfant était inscrit pour une demi-journée, nous facturons une demi-journée.

Plaintes

Les parents ont le droit d'exprimer des plaintes. Chaque année, nous demandons aux parents de répondre à une enquête de satisfaction. Ici, vous pouvez évaluer les qualités et les points de fonctionnement de la garde d'enfants et de son fonctionnement. Nous apprécions les commentaires que nous recevons des parents à cet égard. Il y a une différence entre un commentaire et une plainte. Un commentaire est généralement considéré comme une forme plus générale de rétroaction. Il peut inclure à la fois des aspects positifs et négatifs. Une plainte est l'expression de l'insatisfaction d'un parent à l'égard d'un aspect de l'opération. Elle se produit si la consultation entre le parent et la garde d'enfants n'a pas levé l'insatisfaction.

De préférence, la famille transmet d'abord sa plainte au personnel, puis à la personne responsable du lieu de garde d'enfants selon la procédure de réclamation de l'organisateur. Cette procédure de réclamation peut être demandée par les parents à tout moment et est également décrite dans le règlement intérieur. Les parents peuvent contacter l'organisateur pour cela.

Organisateur : Land van Wezembeek-Oppem BV
Nom responsable : Karen Ruelens
Courriel : karen@wereldvanwarm.be
Téléphone portable : +32 496 35 37 40

Nous essaierons de traiter votre plainte du mieux possible et ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour nous assurer que nous prenons des mesures à cet égard.

Si vous estimez que nous ne pouvons pas traiter ou résoudre votre préoccupation ou plainte, vous pouvez, en tant que parent, utiliser votre expérience, vos rapports et vos plaintes ici :

- À partir du 2 janvier 2024 : à Opgroeipunt
  Growing Up Point combine les forces du Service d'examen des plaintes d'enfants et de familles et du Ligne JO pour les jeunes.
  - Par téléphone au 078 170 000
  - Via le formulaire de contact en ligne http:// opgroeien.be/opgroeipunt
  - Par lettre à Opgroeipunt, Avenue de la Porte de Hal 27, 1060 Bruxelles.

- Pour une réclamation concernant la confidentialité des données personnelles : https://www.gegevensbeschermingsautoriteit.be/burger/acties/klacht-indienen

Vie privée

La famille a droit à la protection de ses données personnelles traitées par l'organisateur. Les données personnelles des enfants et des familles ne sont utilisées qu'à des fins de garde d'enfants. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès et de rectification de ces données à tout moment. Les données seront détruites lorsqu'elles ne seront plus nécessaires pour se conformer à la réglementation applicable et après une période de 10 ans.

L'organisateur veille à ce que les données personnelles soient traitées de manière sûre et confidentielle.
Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur le site web de l'Autorité de protection des données :
https://www.gegevensbeschermingsautoriteit.be/burger

Vous pouvez contacter l'organisateur à tout moment si vous avez des questions sur la confidentialité :

Nom : Karen Ruelens
Courriel : karen@wereldvanwarm.be
Téléphone portable : +32 496 35 37 40

Identité

La crèche a besoin de diverses données personnelles de la famille et de l'enfant pour ses activités de garde d'enfants.

Les données personnelles des enfants et des familles sont utilisées pour :
1. Administration des clients
2. De facturatie
3. Respect des conditions d'autorisation pour l'accueil d'enfants
4. L'élaboration d'une politique
5. Le fonctionnement opérationnel de la crèche
6. L'allocation de garde d'enfant
7. Etablissement des attestations fiscales

Base juridique

Nous traitons vos données personnelles dans le cadre de l'article 24 de l'arrêté du 20 avril 2012 relatif à l'organisation de l'accueil des bébés et des jeunes enfants. Celle-ci indique les données dont nous avons besoin.

Nous traitons vos données à caractère personnel dans le cadre de l'article 52 du décret réglementant les allocations dans le cadre de la politique familiale. Celle-ci indique les données dont nous avons besoin.

Vous pouvez consulter, corriger, supprimer ou restreindre le traitement de vos données ou de celles de votre enfant à tout moment. Vous pouvez demander une copie de vos données personnelles.

Si vous changez de mode de garde, vous pouvez demander à transmettre vos coordonnées à un nouveau lieu de garde.

Pour ce faire, veuillez envoyer un e-mail à karen@wereldvanwarm.be

Surveillance par caméras

En plus de l'utilisation des données personnelles, nous vous informons que Wereld van Warm utilise également la surveillance par caméra dans nos succursales pour assurer la sécurité et détecter les fraudes ou les abus. Cette surveillance par caméra est effectuée conformément aux lois et réglementations applicables, y compris la loi sur la protection de la vie privée et le RGPD, et les caméras sont également correctement déclarées et enregistrées auprès de la police. En signant le règlement intérieur, vous autorisez la surveillance par caméras. Cependant, nous ne pouvons pas garantir qu'ils enregistrent toujours tout, mais nous voulons l'autoriser dans le cadre de la sécurité.

Confidentialité

Nous nous engageons à assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles. Ce traitement est effectué conformément à la législation européenne en matière de protection de la vie privée, au Règlement général sur la protection des données du 25 mai 2016. Cela s'applique aussi bien au traitement par notre refuge que par nos éventuels sous-traitants (par exemple une société informatique) qui traitent ces données personnelles. Nos employés sont également conscients des règles de confidentialité.

Transfert à des tiers

Si cela est nécessaire aux fins mentionnées ci-dessus, vos données personnelles seront transmises à l'Enfant et à la Famille, à l'Agence pour la croissance et à l'Inspection des soins.

Registre de traitement

Vous trouverez de plus amples informations sur la manière dont nous traitons vos données personnelles, y compris les bases juridiques et autres ainsi que les délais de conservation, dans notre registre des traitements.

Vous voulez en savoir plus ?

Les obligations en matière de protection de la vie privée ont été imposées par l'Europe. Child and Family n'est pas un expert de ces réglementations. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Commission de la protection de la vie privée.

Attestation Fiscale

Nous fournissons des certificats fiscaux. Cela signifie que vous pouvez récupérer un certain montant par jour par le biais des impôts. Ceux-ci sont livrés conformément aux obligations légales.

Assurance

Nous disposons d'une assurance responsabilité civile et accidents corporels des enfants pris en charge.

Données du courtier d'assurance :

Bureau d'affaires : Strauven
Adresse du bureau d'affaires : https://www.kantoor-strauven.be/nl-be

Contactpersonen

Uw makelaar:

STRAUVEN ROBERT BV
Markt, 4 bus 1
3545 Halen
Rekening Nr: 84113
FSMA-nr: 060572A-cB
☏ 013 46 19 55
🖷 013 46 11 07
✉ info@kantoor-strauven.be

Numéro de police pour les accidents corporels et la responsabilité civile :
BeOne0000718004621 concernant le dossier 10853584 Modulis (AG Insurance)

• Product	Gegevens	in EU
☑ **Brand / Technische verzekeringen**		
• *Top Woning*	Nr 03/53.089.653 *TER MEERLENLAAN, 1 1970 Wezembeek-Oppem*	
☑ **Burgerlijke aansprakelijkheid**		
• *Burgerlijke Aansprakelijkheid*	Nr 03/99.684.055	
☑ **Arbeidsongevallen**		
• *Arbeidsongevallen*	Nr 03/97.319.426	
• *Corporate Accident Plus*	Nr 03/99.132.554	

En cas d'accident, le(s) parent(s) est (sont) toujours prévenu(s) en premier.

La garderie Land van Wezembeek-Oppem n'est pas responsable de la perte, du vol ou de l'endommagement des matériaux et/ou d'autres objets de valeur.

Permis de Opgroeien

Vergunning kinderopvang voor baby's en peuters
Groepsopvang[1]

Kinderopvanglocatie: 9 1 0 0 3 2 1 1 1

Land van Wezembeek-Oppem

Adres: Ter Meerenlaan 1 bus / 1970 Wezembeek-Oppem

Aantal vergunde kinderopvangplaatsen: 18

Deze vergunning wordt toegekend door Opgroeien regie, aan:

Organisator: Land van Wezembeek-Oppem

Ondernemingsnummer: 0804.274.411

Vergunning geldig/gewijzigd vanaf: 30/10/2023

[1]Deze vergunning wordt afgeleverd in toepassing van het Vergunningsbesluit van 22 november 2013

30/10/2023

Bruno Vanobbergen
Administrateur-generaal

KIND EN GEZIN K&G KIND EN GEZIN

Opgroeien

Kind&Gezin

Fiche d'information de l'enfant

Une fiche d'information est conservée pour chaque enfant dans laquelle sont fournies les informations personnelles de l'enfant et de la famille. Ces informations sont nécessaires pour contacter les parents de l'enfant et pour l'inscription de l'allocation de garde d'enfant. Si vous souhaitez plus d'informations sur l'utilisation de vos données personnelles, vous pouvez contacter le responsable du traitement. Nous demandons également les numéros de registre national des parents/tuteurs dans le cadre de la préparation des certificats fiscaux.

Les parents ont le droit de consulter et de corriger la fiche d'information de leur propre enfant à tout moment.

Registre de présence

À l'arrivée et au départ, tous les enfants sont inscrits ou désinscrits par la structure de garde d'enfants via notre système d'inscription en ligne. Comme nous travaillons avec une inscription électronique, nous fournissons également un papier dans le couloir sur lequel vous notez et signez l'heure de dépôt et de récupération de chaque jour de garde d'enfants. Vous confirmez les heures de votre enfant. Nous demandons à la personne qui vient chercher et/ou amener votre enfant de le faire. De préférence, il s'agit du parent. Tout le monde n'est pas autorisé à signer ce registre de présence. Seules les personnes que vous avez renseignées dans la fiche d'information et, exceptionnellement, une autre personne dont vous nous envoyez une photo au plus tard le matin ou l'après-midi et confirmez par message que cette personne peut venir chercher votre enfant le soir, peuvent la signer.

Si vous avez oublié de noter une heure de début ou de départ, l'un des employés sera autorisé à faire cette inscription ou nous assumerons une journée normale de garde. En signant le règlement intérieur, vous acceptez cette façon de travailler.

Modifications du règlement intérieur

Le règlement intérieur peut être consulté à tout moment et par tous. Vous pouvez télécharger le règlement intérieur et le sauvegarder vous-même lors de votre inscription.

Le règlement intérieur peut être modifié à tout moment sans le consentement des parents, sauf si cela est préjudiciable à la famille. Dans ce cas, les parents seront informés des changements par écrit, au moins deux mois avant les changements. Vous recevrez également la nouvelle version du règlement intérieur par e-mail et nous vous demandons de la signer. La dernière version du règlement intérieur sera toujours disponible sur le site www.wereldvanwarm.be

Lors de la conclusion de l'accord écrit, le(s) parent(s) signe(nt) pour réception et connaissance du règlement intérieur.
À chaque modification du règlement intérieur, le(s) parent(s) signe(nt) à nouveau pour réception et accusé de réception via un document à signer en ligne.

Si la signature en ligne n'est pas possible, vous pouvez demander de l'aide à la personne responsable de la crèche pour vous aider. La signature en ligne est la norme et ce n'est que dans des cas exceptionnels que nous autorisons une signature écrite des documents.

Si le règlement intérieur est modifié au détriment de la famille, les parents ont le droit de résilier l'accord écrit sans aucune indemnité de dommages et intérêts ou de résiliation. Cela doit être fait dans les deux mois suivant la prise de connaissance des changements. Le ou les parents doivent expliquer clairement pourquoi ce changement est préjudiciable à la famille.

Si, en tant qu'organisateur, nous décidons d'arrêter la subvention pour le taux de revenu, nous vous accorderons une période de transition raisonnable.

Conditions résolutoires

Dans certains cas, un plan d'accueil peut être automatiquement dissous par l'organisateur. Cela signifie ce qui suit :

- Cessation (partielle) par l'organisateur des activités ;
- Décès de l'enfant (avant, pendant ou après la naissance) ;
- Force majeure (médicale, ...), après accord de l'organisateur ;
- Cas spécifiques dans lesquels il est impossible de poursuivre la garde des enfants en toute confidentialité, y compris un abus de confiance entre l'organisateur et les parents (problèmes de communication, etc.) ;
- La perte (partielle) du permis nécessaire à l'exploitation du refuge.

Dans les cas suivants, le **plan d'accueil sera dissous** et l'acompte sera **retenu** :

- Non-paiement des factures après 2 relances ;
- Retrait tardif de votre enfant après 2 avertissements ;
- Arrêt tardif de la garde d'enfants. Cela signifie que vous devez donner votre préavis de 3 mois par défaut, qui commence le premier jour du mois civil suivant, pour récupérer votre dépôt. Si vous vous arrêtez plus tôt, vous payez à la fois la facture pour la période réservée et nous déduirons cumulativement l'acompte à titre de pénalité ;
- Si vous n'avez pas encore commencé, mais que vous avez déjà signé un contrat et/ou déposé l'acompte et que vous annulez l'hébergement, l'acompte sera retenu ou les 3 premiers mois seront facturés à titre de pénalité ;
- Non-respect de l'interdiction de fumer à l'intérieur et autour de la crèche.

Après cette dissolution, la crèche et le parent n'ont plus d'obligations et de droits l'un envers l'autre. L'accord est considéré comme nul et non avenu. Cela signifie, entre autres, que l'acompte est intégralement remboursé et qu'aucun frais de résiliation n'est facturé.

Finalement

Notre garderie s'efforce d'offrir un environnement sûr, chaleureux et stimulant aux enfants jusqu'à 2,5 ans, dans lequel ils peuvent se développer de manière optimale en fonction de leurs propres besoins et talents. Cela se fait en étroite collaboration avec les parents. N'hésitez donc pas à vous rendre à l'organisateur pour poser des questions ou des commentaires, ou vous pouvez laisser votre message dans la boîte à idées de notre hall d'entrée.

Dans l'accord écrit, le(s) parent(s) signe(nt) pour réception et connaissance du règlement intérieur. À chaque modification du règlement intérieur, le(s) parent(s) signe(nt) à nouveau pour réception et connaissance via un document envoyé en ligne.

Contrat sous réserve de l'obtention et du maintien de l'autorisation de Grandir.

Signé pour accord à Wezembeek-Oppem,

Signature par l'organisateur:

Karen Ruelens

Signature de famille :

Parent 1 **Parent 2**

Signature du parent ou du tuteur Signature du parent ou du tuteur

En remplissant le règlement intérieur, l'accord écrit ou d'autres formulaires papier/en ligne, vous nous donnez l'autorisation d'utiliser et de traiter le formulaire. Ces documents peuvent toujours être consultés par les parents de l'enfant, tous les employés du Land van Wezembeek-Oppem, de l'Inspection des soins et de l'Enfance et de la Famille, de l'Agence pour la croissance, des services de sécurité (police, etc.) ou d'autres organismes qui peuvent être impliqués dans l'intérêt de la sécurité ou de la garde de l'enfant.

Agence Enfance et Famille, Grandir - Avenue de la Porte de Hal 27, 1060 Bruxelles - Tél : 02/533.14.14